



PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition **dans l'activité de mise en œuvre des menuiseries.**

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT
Apports théoriques
Support papier ou numérique
Exposé, études de cas

VALIDATION

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation en fin de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinea du Code du Travail.

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

www.crefab.fr

FORMATION AUX RÈGLES DE L'ART DE LA MISE EN ŒUVRE DE MENUISERIES EXTÉRIEURES

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de mettre en œuvre :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux métiers de la pose des menuiseries extérieures.
- ➔ Connaître le contexte réglementaire et les critères techniques des menuiseries extérieures.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT menuiseries extérieures.

PROGRAMME

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)

Diagnostics et environnement des travaux

- La ventilation des locaux
- Exercice de mise en situation
- Norme NFP 01-012 concernant les gardes aux corps
- Importance et positionnement de la lame de faible émissivité

Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des menuiseries (DTU, CPT, RAGE...)

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...)
- Les différents types de pose (en applique intérieure, en tunnel, en applique extérieure, en châssis rénovation)
- Calage et fixation
- Le calfeutrement
- La ventilation des menuiseries

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en menuiserie

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, CITE, ECO PTZ...)
- Exemple de rédaction de devis/facture en menuiseries extérieures (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en menuiseries extérieures

QUIZ d'auto évaluation sur photos de réalisation

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

ANTENNE DE L'EURE
67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME
7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE
1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57